



La Ville d'Evian-les-Bains est située dans le Département de Haute Savoie (74) en région Auvergne-Rhône-Alpes et compte 9 400 habitants. Station thermale et touristique internationale, surclassée 20/40 000 habitants, elle est le pôle majeur de la Communauté de Communes du Pays d'Evian et Vallée d'Abondance, composée de 22 communes. Elle est située en bordure des rives du Lac Léman, au pied des Alpes et au cœur de la Haute-Savoie, à 45 minutes de Genève et Lausanne.

Marquée par un ADN lié à l'eau, la station thermale est née de la présence et de l'exploitation des sources minérales éponymes dès 1823. Aujourd'hui ville référente pour le Développement Durable, elle est porteuse d'un Cluster international de l'Eau, et titulaire notamment des labels Terre de Jeux Olympiques 2024, Ville d'Art et d'Histoire, Petite Ville de Demain.

Consciente que cet écrin naturel exceptionnel entre lac et montagne attire de plus en plus de nouveaux habitants et génère des impacts économiques, sociaux, urbanistiques et environnementaux, la maire d'Evian et son équipe municipale se sont engagées à mener un projet territorial concerté, porté par l'ensemble des agents de la ville, autour de la prise en compte des 17 objectifs du Développement Durable de l'ONU déclinés sous forme de 8 défis traduits par plus de 300 actions. La Ville d'Evian-les-Bains est une ville citoyenne, solidaire et inclusive engagée pour le climat, une ville d'éducation, de santé, de sport et de bien-être pour ses habitants, une ville de patrimoine et de culture, attractive par la qualité de son offre touristique et son rayonnement international.

En interne, un environnement de travail prenant en compte l'humain permet à chacun de trouver un environnement favorable pour l'exercice de ses missions.



Gestionnaire RH H/F

(Direction des ressources humaines)

Cadre d'emploi adjoint administratif (titulaires ouvert aux contractuels)



A propos de nous

La direction des ressources humaines composée de 7 agents dont la directrice des ressources humaines a en charge la gestion administrative du personnel de la Ville et du CCAS.

A ce titre elle gère la rémunération des agents (340 environ), les absences du personnel, l'établissement des déclarations au sein des organismes sociaux et les caisses de retraite. La gestion des carrières du personnel, de leur recrutement à leur départ de la collectivité : recrutement des agents (rédaction des offres d'emploi, entretiens, rédaction des contrats de travail...), le développement des compétences (formations, évolutions de carrière), les départs de la collectivité.

La DRH est également en charge des relations sociales avec les syndicats ainsi que de la communication interne.

Vous recherchez un poste avec des missions variées et un contexte riche (cultures, métiers),

Vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, vous êtes force de propositions pour améliorer les pratiques et les process, vous avez à cœur le développement de la qualité du service et des réponses données à vos interlocuteurs.

Ce poste est fait pour vous !

Votre mission, si vous l'acceptez

Vous intégrez le pôle santé de la direction des ressources humaines.

A ce titre vous êtes en charge de toute la partie santé des agents et vous êtes leur interlocuteur privilégié au sein de la collectivité dans ce domaine. Vous gérez les dossiers médicaux, les accidents du travail et les procédures de reprise d'activité.

Vous accueillez, guidez, recueillez et traitez les informations nécessaires à la prise de décision de l'autorité territoriale dans les différents dossiers liés à santé des agents.

En plus du pôle santé, vous faites également partie du pôle paie. Vous travaillez en binôme avec la gestionnaire paie. Vous effectuez entre autres la paie des agents du CCAS (aide à domicile, veilleuse de nuit...) tout en étant un soutien pour la paie de la ville (vérification, saisie d'éléments de paie ...)

Vous gérez en parallèle les attestations France Travail.

Le profil idéal selon nous,

Titulaire d'un bac ou bac +2 dans la gestion administrative avec une spécialité ressources humaines.

Vous avez des connaissances sur l'environnement territorial et sur le fonctionnement d'une administration publique.

Vous maîtrisez les règles statutaires concernant la santé au travail ainsi que les procédures à respecter dans la gestion des dossiers spécifiques (comité médical, expertises ...).

A l'aise avec les chiffres, vous avez des connaissances dans la gestion de la paie et en maîtrisez les termes spécifiques.

Au quotidien, vous êtes consciencieux et avez une grande capacité relationnelle, ouvert aux autres, tout en incarnant les valeurs de la fonction RH.

Dynamique, enjoué, vous savez gérer plusieurs dossiers simultanément dans une ambiance énergique et accueillante.

Vous vous reconnaissez dans ce profil n'hésitez plus et envoyez votre CV et votre lettre de motivation.

Poste à temps complet – 39h hebdomadaire – prise de poste au plus tôt

Fiche de poste détaillée disponible sur demande à carriere@ville-evian.fr

Rémunération statutaire (barème des traitements de la fonction publique) – prime annuelle – régime indemnitaire

Avantages : participation employeur cotisation mutuelle et prévoyance, possibilité de se faire rembourser les frais de transport en commun domicile -travail à hauteur de 75% ainsi qu'un forfait mobilité jusqu'à 300 € par an – Diverses prestations d'actions sociales au bénéfice des enfants d'agents (circulaire interministérielle n°TFPF2237724C du 30 décembre 2022).

Les lettres de candidatures avec curriculum vitae détaillé doivent être adressées à Madame le Maire d'Evian par courrier – CS 80098 – 74502 EVIAN CEDEX ou par courriel : courrier@ville-evian.fr, avant le 23 novembre 2024.

Entretiens prévus le 27 novembre 2024